

Trois petits dialogues

Dans un autre chapitre de ce livre, **Le parler populaire de la région**, une sorte de compte-rendu du livre de Léonce Lex et L. Jacquilot, paru en 1926 sous le titre Le Langage populaire de Mâcon et des environs, le sens d'humour et d'ironie des deux auteurs, leur prédilection pour les historiettes plus ou moins savoureuses et salées et leur penchant pour les scènes théâtrales, sont exposés et suffisamment démontrés

C'est pourquoi on a cru bon d'en séparer les trois petits récits qui vont suivre, vu qu'ils y ont été insérés plus pour le plaisir de les raconter et le divertissement du lecteur que pour illustrer le parler régional.

I

Sous l'entrée Nom du Père, on trouve l'explication suivante : « Nom du père, loc.[ution], signe de la croix. *Faire le nom du Père*, faire le signe de la croix. *Dire le nom du Père*, dire les paroles qui accompagnent le signe de la croix. » Et suit l'historiette suivante.

« *A la maison commune :*

Un *Bressan*, accompagné de deux témoins, vient déclarer la naissance de son héritier. L'instituteur, tout récemment nommé, qui fait l'office de secrétaire de mairie, s'apprête à recevoir la déclaration.

« *L'instituteur* : Quels prénoms donnez-vous à l'enfant ?

Le Père : Jean, Glaude, Antoine, Michel, Philibert.

L'Instituteur (commençant à écrire) : Le nom du père ?

(Les trois indigènes se regardent ébahis, puis font le signe de la croix sans mot dire.)

L'Instituteur (continuant à écrire) : Le nom du père ?

(Les trois indigènes se regardent ahuris, puis font une seconde fois le signe de la croix, toujours sans mot dire.)

L'Instituteur (levant la tête, impatienté) : Je vous demande le nom du père... Vous ne comprenez donc pas ?

Le Père (timidement) : Mais, M'sieu, nous l'ons fait tous les trois... »

(N'ayant pas été les deux témoins, nous ne garantissons pas l'authenticité de la scène.) »¹

Dans sa « Préface » à cette réimpression de 1978, Gérard Taverdet donne le commentaire suivant :

« ...certes, ces anecdotes ne sont pas toujours originales ; à "nom du père", nous lisons une petite histoire dont les héros malheureux sont des Bressans ; dans d'autres ouvrages patoisants, on attribuera le fait à des paysans du Morvan ; mais ces facéties font toujours rire. » (p. [2])

¹ Lex / Jacquilot Le Langage populaire de Mâcon et des environs, 1926, Laffitte Reprints 1978, p. 82, déjà dans l'édition de 1903, Supplément p. 52

II

Lex et Jacquilot expliquent au début de la lettre H :

« H est généralement muette quand elle devrait être aspirée (hachon, hachis, etc.), et au contraire aspirée quand elle devrait être muette (hameçon, etc.). »² Et ils rajoutent cette histoire :

Au Parquet.

Deux gendarmes (dont un « brigadier ») amènent un individu qui ne paraît pas, à simple vue, avoir jamais fait de mal à une mouche.

« *Le Procureur* (debout devant la fenêtre, d'où il les a vus arriver et sans se retourner) : Qu'est-ce que vous m'amenez-là, brigadier ?

Le Brigadier (portant la main à son képi) : M'sieu le Procureur, c'est un individu qui a-t-hué un gendarme...

Le Procureur (se retournant brusquement) : Il a tué un gendarme ? Où ça ? Quand ? Comment ?

Le Brigadier (bonasse) : Oh ! Avec un' h, M'sieu le Procureur.

Le Procureur (suffoqué) : Avec une hache !

Le Brigadier (dans un gros rire) : Mais non ! M'sieur le Procureur. Pas avec une détrau...³ Avec un' h, avec un' h...

Le Procureur : ?...

Le Gendarme (finement, à part) : Subséquemment, v'là un procureur qui ne comprend pas ce que parler veut dire. »⁴

III

L'article « Gourin, s. m., vieux français *goron* et *gorin*, cochon. »⁵ trouve sa continuation avec cette historiette dialoguée :

Scène de ménage.

« *Madame* (traits convulsés, lèvres frémissantes, yeux exorbités, entre brusquement dans la chambre où Monsieur lit son journal) : J' viens d' mettre la bonne à la porte... Elle ne restera pas ici une heure de plus...

Monsieur (très calme et levant les yeux) : Ça, c'est t'n affaire...

Madame (provocante) : Tu n' me demandes pas pourquoi ?... Elle est enceinte... entends-tu ?... enceinte...

Monsieur (souriant et avec bonhomie) : Ça , c'est s'n affaire...

Madame (éclatant) : Misérable ! C'est de toi...

Monsieur (d'un ton qui n'admet pas de réplique) : Ça, c'est m'n affaire...

Madame (sort en faisant claquer la porte) : Sale gourin, j'y vas dire à m'man. »

² ib. p. 67

³ « Détrau, s. f., vieux français *destral*, s. m., cognée. » Lex / Jacquilot, ouvr. cité, article p. 44

⁴ ib, p. 67 / 68

⁵ ib, p. 63, suivi d'un deuxième article „Gourin, -ine, adj., personne débauchée.“ (même page)